

SYSTEME D'ALARME DETECTEUR D'IMMERSION POUR PISCINE OCEAPROTECT

Kit manuel DSP70-C1



Notice d'utilisation et d'installation

À lire attentivement et à conserver pour consultation ultérieure (Version 1.0)

Le système d'alarme OCEAPROTECT est conforme à la NF P 90-307

Ce système d'alarme ne se substitue ni au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et / ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel de la protection des enfants de moins de cinq ans.



ATTENTION

**UN MAUVAIS POSITIONNEMENT OU UNE
INSTALLATION NON CONFORME PEUT
ENTRAINER DES DYSFONCTIONNEMENTS
DU SYSTEME D'ALARME**

**PRIERE DE LIRE ATTENTIVEMENT LE
MANUEL AVANT TOUTE MISE EN SERVICE
DU SYSTEME**

- 1- Le contenu de ce livret est susceptible de modifications sans avis préalable.
- 2 - En raison des restrictions imposées par l'impression, les affichages figurant dans ce livret peuvent différer de ceux du produit.
- 3 - Le contenu de ce livret ne peut être reproduit sans l'autorisation du fabricant.

Table des matières

1	COMPOSITION DU KIT :	4
2	DESCRIPTION DU SYSTÈME OCEAPROTECT	4
2.1	Centrale d'alarme	4
2.2	Outil Magnétique	5
3	INSTALLATION	5
3.1	Positionnement de la centrale d'alarme	5
3.2	Préparation de la sonde tubulaire	7
3.3	Première mise sous tension du système d'alarme	7
3.4	Confection d'un "mannequin" pour la simulation des chutes d'un enfant	8
3.5	Essais de chute	8
3.6	Réglage automatique	9
4	UTILISATION	12
4.1	Activation / Désactivation du système d'alarme	12
4.2	Arrêt de la sirène en cas de déclenchement	12
4.3	Mise hors service du système	12
5	LIMITES D'UTILISATION	13
6	TEST ET DIAGNOSTIC DU SYSTÈME	14
6.1	Test de simulation de chute	14
6.2	Test sonore	14
6.3	Défaillances	14
7	ENTRETIEN	14
8	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU SYSTÈME :	15
9	INTERPRÉTATION DES SIGNAUX VISUELS ET SONORES	15
10	EN CAS DE PROBLÈMES	16
11	CONDITIONS DE GARANTIE	16
12	CONSEILS DE SÉCURITÉ	17
13	DÉCHETS PILES ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES	19

1 COMPOSITION DU KIT :

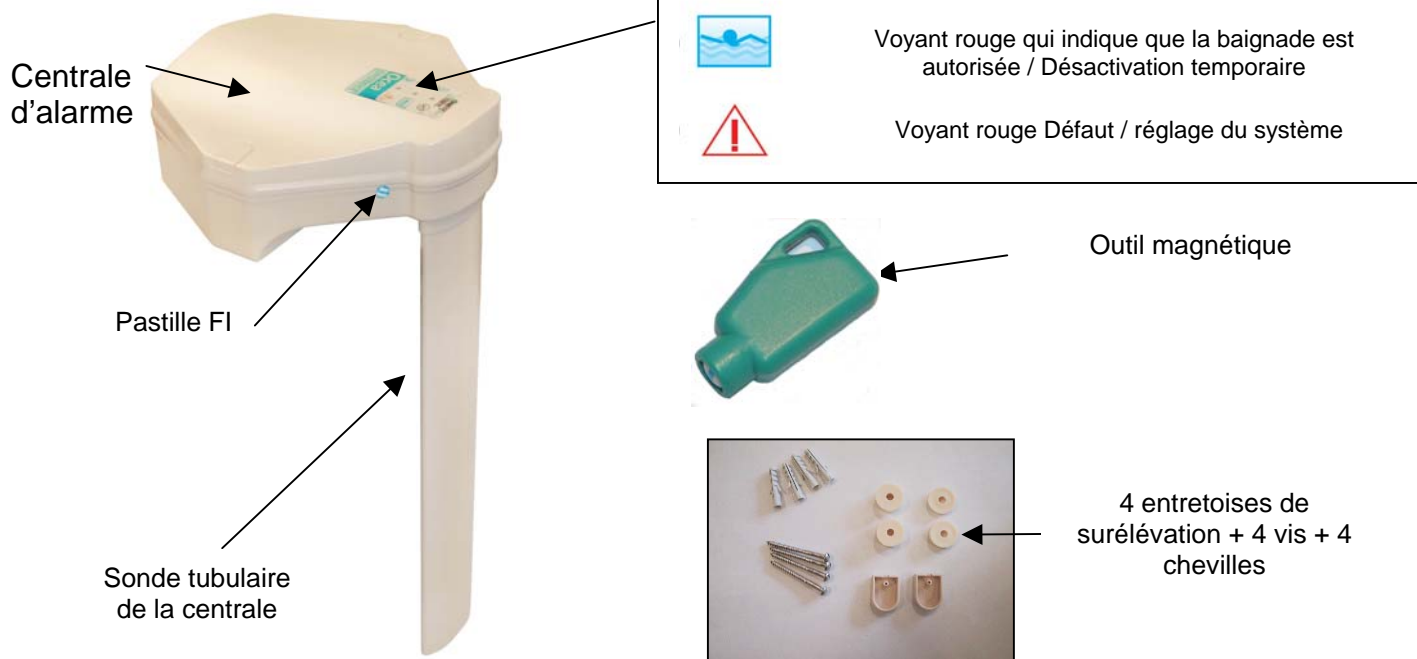


Figure 1 : composition du Kit

Il convient avant toute chose de vérifier que le produit est complet et que vous disposez bien des pièces suivantes :

- l'outil magnétique
- la centrale d'alarme
- le sachet contenant 1 kit de visserie : 4 vis diamètre 4mm, 4 chevilles et 4 entretoises de surélévation (2 épaisseurs)
- la garantie et la fiche de mise en service à nous retourner
- le manuel d'utilisation et d'installation, ainsi que le manuel des options.
- le certificat de conformité LNE

2 DESCRIPTION DU SYSTEME OCEAPROTECT

Oceaprotect est un système d'alarme attesté conforme à la norme NF P 90- 307 par le LNE (laboratoire National d'essais) qui détecte la chute ou l'immersion d'un enfant dans la piscine.

2.1 Centrale d'alarme

La centrale d'alarme est équipée d'une sonde immergée qui détecte le mouvement de l'eau créé par la chute d'un corps de plus de 6Kg dans le bassin. Cette centrale intègre une sirène de plus de 100dB qui se déclenche en cas de chute dans le bassin. Les témoins lumineux indiquent l'état de fonctionnement du système (activé ou désactivé, mode test et signalement d'anomalie). Les quatre points de fixation permettent un montage sécurisé de la centrale pour garantir un bon positionnement.

Plusieurs centrales peuvent être placées dans le même bassin. elles peuvent aussi être liées à une même sirène de report de l'alarme (la sirène déportée est optionnelle).

2.2 Outil Magnétique

L'outil magnétique permet l'activation et la désactivation temporaire du système d'alarme.

D'autres moyens de commande optionnels peuvent être ajoutés en fonction de vos besoins. Référez vous au manuel des options pour obtenir des informations à ce sujet.

3 INSTALLATION

NB : Il est préférable de faire appel à un professionnel pour l'installation et l'entretien du système d'alarme. Votre centrale Oceaprotect doit être installée de manière à ne pouvoir être déplacée à mains nues.

Munissez vous d'une perceuse adaptée et dotée d'une mèche de 6mm, d'un tournevis cruciforme et d'un tournevis plat. **Ne procédez pas tout de suite au perçage pour la fixation.**



Figure 2 : outils pour l'installation

3.1 Positionnement de la centrale d'alarme

ATTENTION



Si vous ne placez pas l'alarme d'immersion au bon endroit, celle-ci ne fonctionnera pas d'une manière optimale.

Bien vous référer à la configuration la plus proche de votre piscine.

Si la configuration de votre piscine est trop complexe, veuillez faire appel aux conseils d'un professionnel.

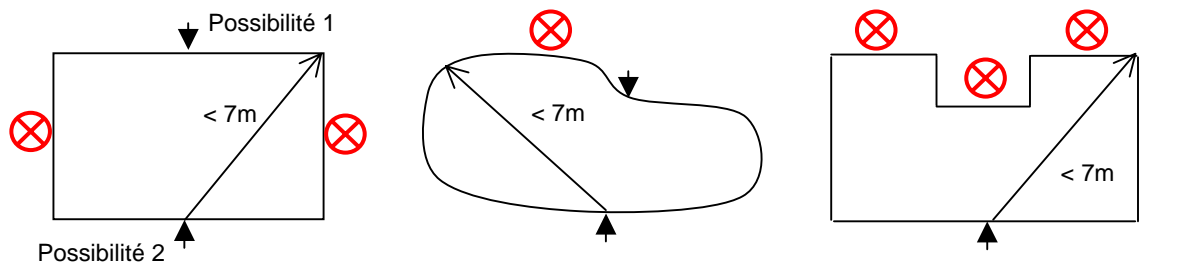
3.1.1 Positionnement par rapport à la forme et la taille du bassin

Les conditions suivantes doivent toujours être respectées :

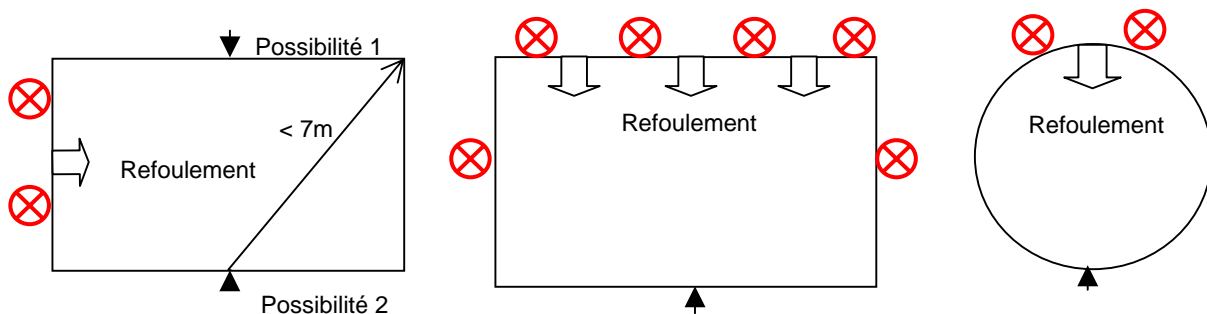
- Centrale située à **moins de 7 m du point de chute** le plus éloigné pour que le temps de déclenchement de l'alarme soit <12s
- Pas de proximité immédiate d'un élément perturbateur (Skimmer, refoulement, cascade...), distance supérieure à 2m. Si un compromis doit être fait, l'éloignement par rapport au refoulement doit être privilégié.
- Les robots doivent être réglés de sorte à ne pas venir percuter répétitivement la sonde tubulaire (l'Oceaprotect est incompatible avec certains robots plongeurs). Pour les robots munis de tuyaux flottants, prise de raccordement du tuyau situé de préférence à l'opposé de l'emplacement de la centrale.
- Les buses de refoulement doivent être dirigées de manière à minimiser les remous provoqués en surface au démarrage de la filtration.

La centrale Oceaprotect doit être placée au milieu du côté le plus long de votre piscine et avoir l'ensemble des points de chute de la piscine en vue directe. Aucun obstacle ne devra pouvoir s'interposer entre la centrale et tous les points de chute possibles.

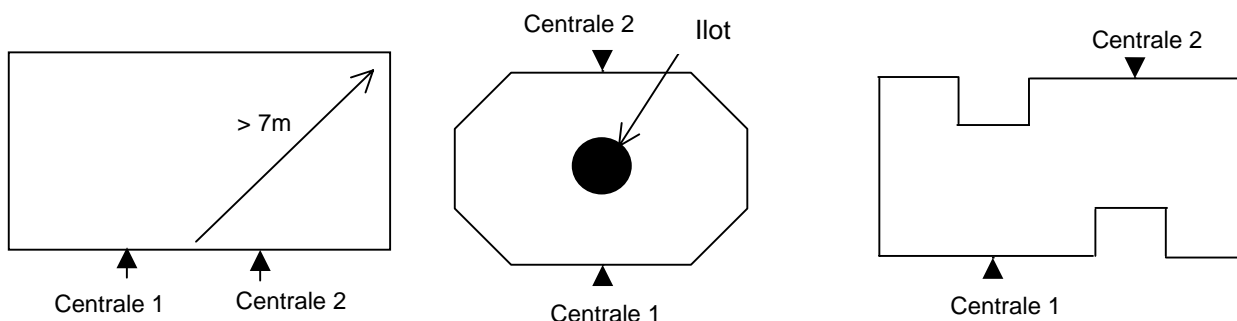
Les figures ci dessous montrent à titre d'exemple des bons et mauvais positionnements.



Cas d'installation d' une seule centrale



Positionnement par rapport au refoulement



Cas où une deuxième centrale est nécessaire

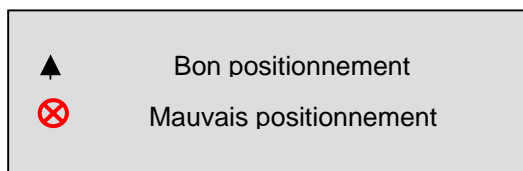



Figure 3 : positionnement de la ou des centrales

3.2 Préparation de la sonde tubulaire

Placer la centrale d'immersion au bord de la piscine, tel qu'il est prévu de la fixer.

Pour un fonctionnement correct, la sonde tubulaire doit plonger de 14 cm ± 2cm dans l'eau. Au besoin, la sonde tubulaire devra donc être sciée afin d'être raccourcie. Dans ce cas, après avoir repéré l'endroit où la découpe doit être faite, retirez la centrale et procédez au sciage.

En dehors des limites spécifiées pour l'immersion de la sonde tubulaire, la stabilité et la sensibilité du système ne pourront pas être garanties. **Veillez à maintenir un niveau d'eau suffisant dans la piscine.** Si cela est impossible, vous devrez alors redoubler de vigilance tant que la situation n'est pas rétablie ou vous équiper d'un autre dispositif normalisé si cette situation doit perdurer.

ATTENTION 

Lorsque vous retirez la centrale de l'eau, laissez le tube se vider complètement de son eau avant de retourner la centrale.
Il faut bien ébavurer le bord du tube une fois coupé pour éviter que des feuilles d'arbre ou d'autres objets s'accrochent au tube une fois immergé dans l'eau.

3.3 Première mise sous tension du système d'alarme

Après avoir retiré les deux vis situées sur la partie supérieure du boîtier, ouvrir la centrale

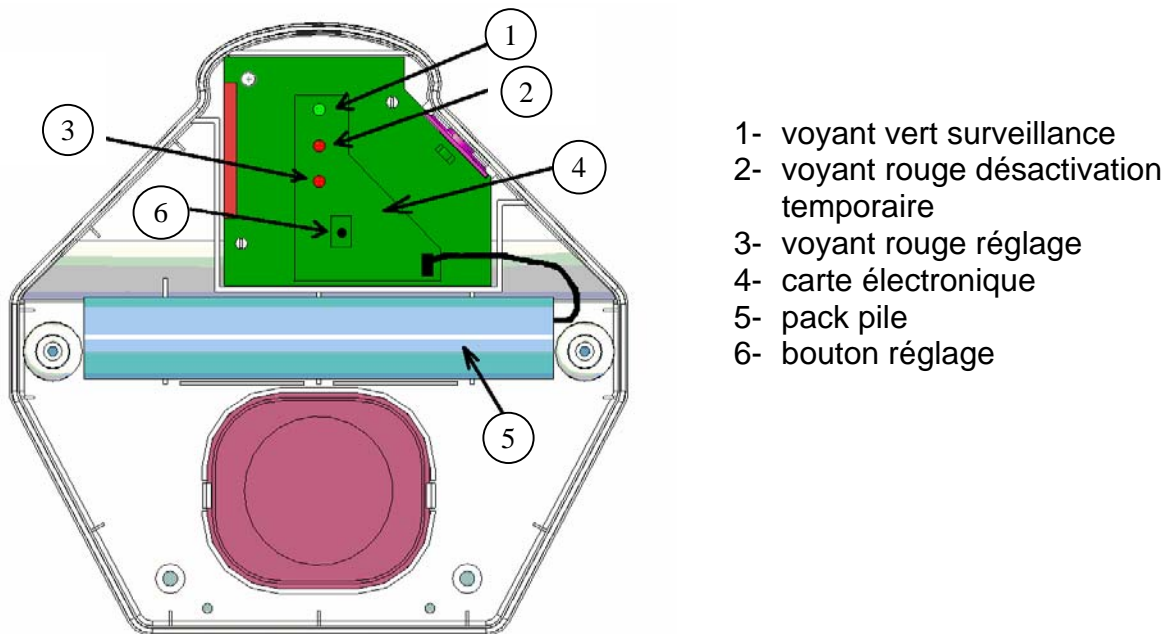


Figure 4 : éléments de la centrale Oceaprotect

Connecter le pack de piles (5) sur la carte électronique (4) . Après 1 à 2 secondes, un bref signal sonore retentit puis le témoin de désactivation temporaire (LED rouge au centre) clignote. Vérifier que le témoin réglage reste parfaitement éteint après l'initialisation.

3.4 Confection d'un "mannequin" pour la simulation des chutes d'un enfant

Les essais de chutes peuvent être réalisés à l'aide d'un jerrican de 6 à 8 litres d'eau minimum ou à l'aide d'un mannequin réalisé par un moyen simple. Utiliser des bouteilles rigides d'eau minérale :

- 4 bouteilles d'eau minérale de 1 ou 1.5L
- 4 bouteilles de 0.5L.

Attachez solidement l'ensemble (ruban adhésif puissant, corde...) comme indiqué dans la figure ci dessous. Les bouteilles doivent être remplies à 100% d'eau.

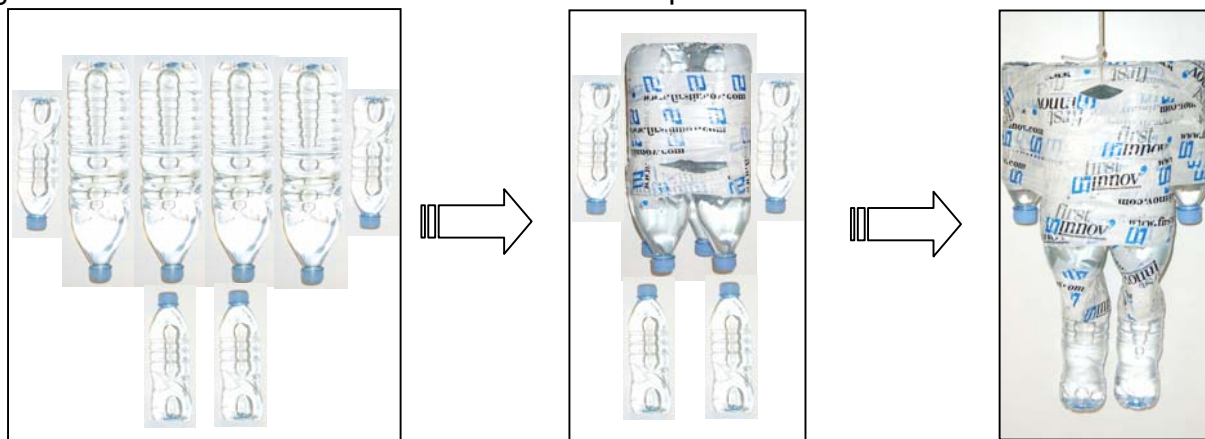


Figure 5 : confection du mannequin

3.5 Essais de chute

L'éprouvette sera disposée en bordure de margelle, couchée et parallèle à la bordure, pour être ensuite poussées jusqu'à ce qu'elle bascule dans l'eau.

Brancher le pack pile et attendre la réactivation automatique du système (jusqu'à ce que le voyant vert clignote). Munissez vous de l'outil qui vous permettra d'arrêter rapidement la sirène lors des tests. Chaque essai devra être suivi au moins de 10 minutes d'attente avant de passer au suivant (temps du réarmement). Effectuer plusieurs chutes à l'aide de l'éprouvette de test pour vérifier le bon fonctionnement du système d'alarme.

Si la centrale déclenche l'alarme en moins de 12s après chaque chute, fixer définitivement la centrale. La fixation s'effectue par les 4 trous, dont deux qui se situent sous le bloc pile, en utilisant les chevilles et vis fournies. N'oubliez pas de remettre les deux caches vis fournis.

Si le temps de déclenchement de la sirène est supérieur à 12s ou si la centrale ne détecte pas certaines chutes, assurez vous que vous avez respecté les limites d'utilisation du système d'alarme (bien lire le paragraphe 5), choisir un autre emplacement et recommencer les essais. En cas d'échec, effectuer un réglage automatique (voir paragraphe 3.6).

ATTENTION



- **Entre deux tests de chute il est impératif d'attendre au minimum 10 minutes, quel que soit le résultat du dernier test effectué (déclenchement ou non).**
- **Ne procédez pas tout de suite au perçage pour la fixation de la centrale mais ne bougez pas la centrale et ne la faites pas basculer, même légèrement. Posez une charge sur l'arrière de la centrale pour la stabiliser lors des essais de chutes.**

Remarque : En sortie d'usine les centrales sont réglées pour une piscine de taille 8x4m. Pour les piscines de taille supérieure à 8x4m et inférieure à 10x5m, et si les essais de chutes ne sont pas concluants, effectuer l'opération suivante :

Débrancher et rebrancher la pile de la centrale. Le voyant « désactivation temporaire » clignote. Attendez 5 secondes puis maintenez le bouton réglage appuyé (voir figure 4) jusqu'à ce que la centrale émette un bip et relâchez. Ensuite appuyer et relâcher le bouton dans les 5 secondes qui suivent. La centrale émet un bip de confirmation. Attendez 10min, le temps que la centrale se réarme automatiquement et refaire les essais de chutes.

3.6 Réglage automatique

Le réglage automatique consiste à l'enregistrement des signaux produits par les chutes et ceux produits par le bruit de fond du bassin. Le réglage doit être effectué uniquement lorsque les essais de chute ne sont pas concluants. Pour les piscines de formes standard et de taille inférieure à 10x5m, le réglage n'est pas nécessaire. Il est conseillé dans le cas de forme de piscines particulières ou de systèmes de filtration à fort débit. Il permettra au système d'alarme Oceaprotect de s'adapter exactement à la forme et au comportement du bassin.

La durée de ce réglage sera d'environ une demi-heure.

ATTENTION



Pour procéder au réglage, il faut impérativement s'assurer que les conditions suivantes sont respectées :

- Bénéficier de conditions climatiques favorables, afin de ne pas fausser les données qui seront interprétées par la centrale durant les étapes du réglage automatique. Le réglage sera donc effectué par vent très faible ou sans vent (pas de rafale de vent pendant la durée du réglage). En cas de conditions climatiques défavorables, il est préférable de reporter la procédure de réglage.
- Les préconisations de positionnement de la centrale du paragraphe 3.1 sont respectées
- Le système d'alarme n'est pas employé dans les limites d'utilisation (voir paragraphe 5)
- Ne pas procéder tout de suite au perçage pour la fixation de la centrale. Ne surtout pas bouger la centrale ni la faire basculer, même légèrement. **Poser une charge sur l'arrière de la centrale pour la stabiliser lors du réglage.**
- La procédure de réglage doit se faire en moins de 60min. Si ce délai est dépassé, débrancher et rebrancher le pack piles pour recommencer le réglage.

Pour procéder au réglage, trois points de chute seront utilisés.

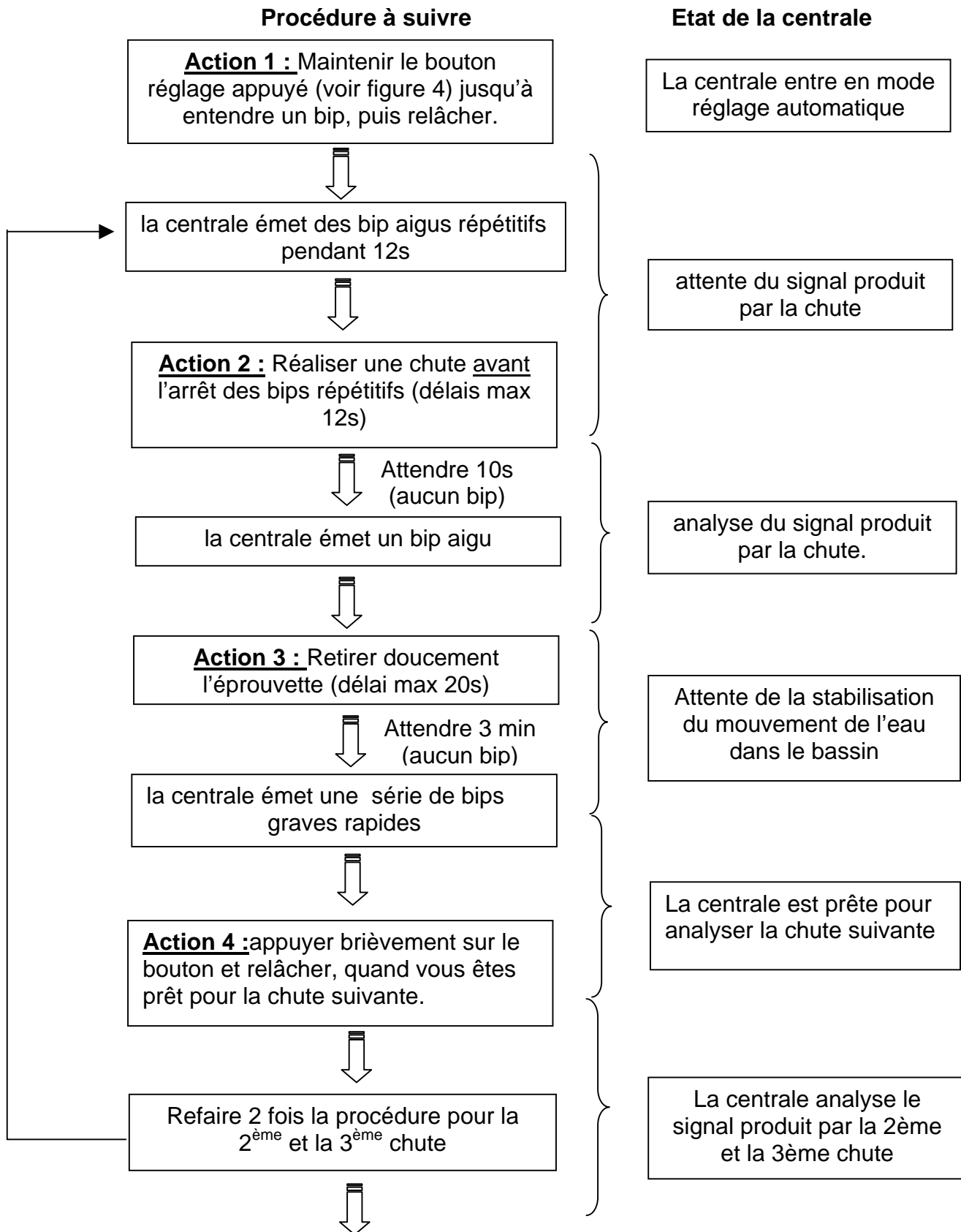
Avant de commencer le réglage, débrancher et rebrancher la pile de la centrale. Le voyant désactivation temporaire clignote. Attendre environ 5min sans bouger la centrale et s'assurer que :

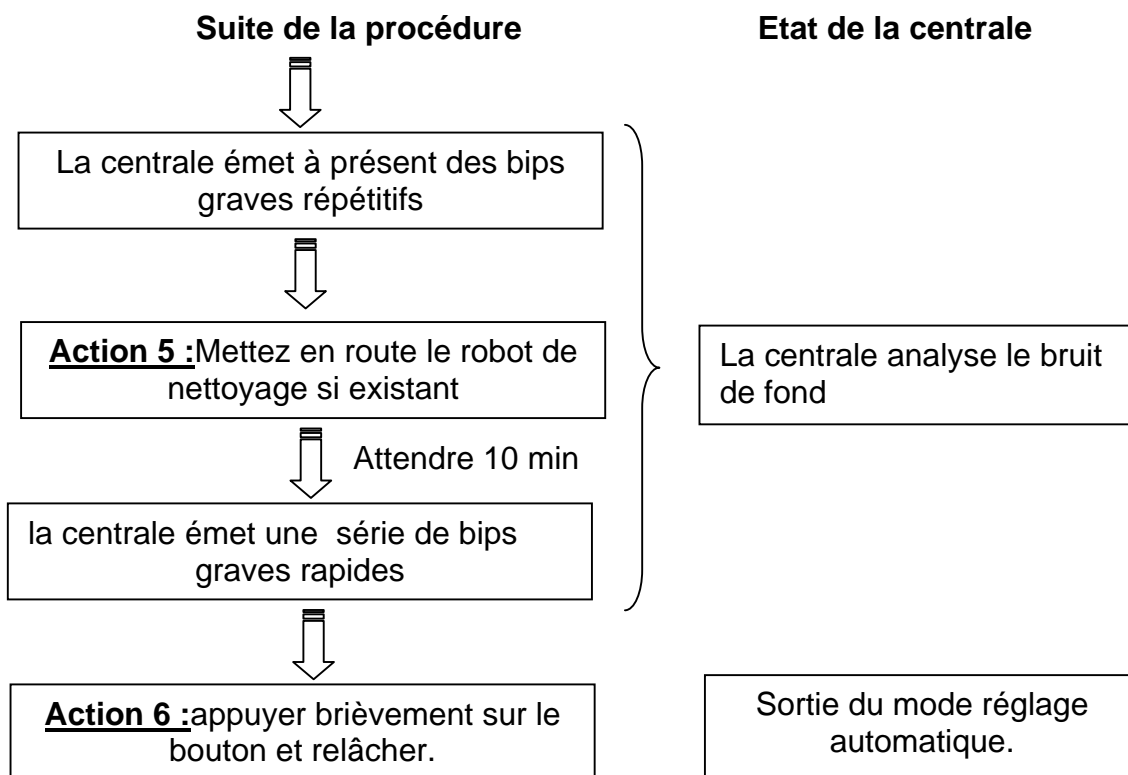
- Il n'y a plus eu d'intervention dans le bassin depuis au moins 10min.
- La filtration est en route
- Le robot de nettoyage, la nage à contre courant et d'éventuelles fontaines ou cascades d'eau sont hors service
- L'éprouvette de test est sur le premier point de chute identifié.

Rappel : dans le cas de l'utilisation de plusieurs centrales Oceaprotect, chacune d'entre elles devra être réglée et testée séparément alors que les autres seront débranchées. Veuillez à ce que pour chaque centrale les trois points de chute soient en vue directe et à une distance inférieure à 7m.

NB : Si après le réglage, la centrale détecte certaines chutes mais pas toutes, il sera peut être nécessaire d'ajouter une deuxième centrale. Il faudra donc recommencer le réglage de chacune des centrales séparément.

La figure ci dessous détaille les différentes étapes à réaliser pour effectuer le réglage automatique :





Lorsque la procédure de réglage est réussie la centrale émet un bip aigu et se met en arrêt temporaire (voyant rouge désactivation temporaire qui clignote). Attendez le réarmement automatique de la centrale et refaite des chutes pour vérifier le fonctionnement du système (paragraphe 3.5).

Si la procédure de réglage n'a pas été réalisée correctement, après le dernier appui de la procédure de réglage, la centrale émet un long bip grave et ne se met pas en arrêt temporaire (voyant rouge désactivation temporaire éteint et voyant réglage clignote).

Dans ce cas, la centrale recommence automatiquement l'analyse du bruit de fond du bassin. Assurez vous que les conditions suivantes sont respectées :

- Aucune intervention dans le bassin n'est intervenue depuis les 10 dernières minutes
- Mise hors service les éléments qui risquent de perturber le fonctionnement de la centrale (cascades d'eau, robot de nettoyage si celui ci est de type robot plongeur qui sort et replonge dans l'eau en provoquant une vague similaire à celle produite par la chute d'un enfant)

Attendez 10min et appuyez brièvement sur le bouton réglage après que la centrale ait émis une série de bips graves

Si après le dernier appui la centrale émet toujours un long bip grave et ne se met pas en arrêt temporaire, indiquant ainsi l'échec de la procédure de réglage, cela signifie que l'emplacement de la centrale ne convient pas et qu'un fonctionnement correct ne sera donc pas possible. Pour forcer la sortie du mode réglage, maintenir le bouton de réglage appuyé jusqu'au retour en arrêt temporaire (environ 8s) puis le relâcher. La centrale émet un bip et se met en arrêt temporaire. **Dans ce cas changer l'emplacement de la centrale ou attendre que les conditions soient favorables et reprendre la procédure de réglage.**

Remarque :

Pour sortir du mode réglage durant les phases de réalisations des simulations de chute, appuyez de façon prolongée sur le bouton réglage de la même façon, mais deux fois successivement. Le système revient en mode de désactivation temporaire et le réglage est annulé. Par la même occasion les pré-réglages effectués en usine sont restaurés.

L'absence de tout appui durant plus de dix minutes pendant le réglage aura le même effet que cette méthode d'annulation rapide.

4 Utilisation

Nous vous rappelons que le système Oceaprotect est une aide à la surveillance. Il ne dispense en aucun cas de la présence et de la vigilance d'un adulte responsable.

4.1 Activation / Désactivation du système d'alarme

Le système peut être activé par l'outil magnétique. Positionner l'outil contre le bord du boîtier de la centrale à l'endroit repéré par la pastille bleue. La centrale émet une série de bips puis le voyant vert surveillance clignote.

Si cela ne se produit pas mais qu'un long bip grave se fait entendre, le bassin n'est pas encore suffisamment stabilisé, ou l'alarme a été déclenchée il y a moins de 8 minutes.

Il sera alors nécessaire d'attendre, ou de laisser le système se réarmer automatiquement.

Pour désactiver le système, appliquez l'outil contre la pastille FI. La centrale émet un bip en retour. Le système est désactivé pendant une durée de 8 minutes si aucune activité n'est détectée dans le bassin. Cette durée se prolongera automatiquement tant que la baignade est en cours.

Lorsque le réarmement automatique est sur le point de se produire, le système vérifie à nouveau si aucune activité dans la piscine n'a été détectée, et signale son état. Si la centrale émet un bip grave suivant une série de bips d'avertissement, l'activation est reportée à nouveau.

4.2 Arrêt de la sirène en cas de déclenchement

Appliquez l'outil contre la pastille de la centrale pour arrêter la sirène.

Après déclenchement de l'alarme, le système n'acceptera de passer en mode surveillance sur demande que si au moins 8 minutes sont écoulées depuis le déclenchement de l'alarme (pour garantir la stabilisation du bassin et empêcher un second déclenchement inutile).

4.3 Mise hors service du système

La mise hors service du système sans limite de temps n'est autorisée que si la piscine est protégée par un autre dispositif homologué (bâche, volet...) pour une longue période de non utilisation. Le connecteur du pack de piles devra alors être débranché.

Pour éviter cette manipulation il sera possible de mettre hors service le système en effectuant l'opération suivante avec l'outil. Cette opération doit se faire lorsque la centrale est en mode surveillance; voyant vert (1) clignote (voir Fig. 4) :

Placer l'outil contre la pastille de la centrale comme pour la désactivation temporaire. Celle-ci s'effectue aussitôt. Maintenir l'outil en place jusqu'à ce qu'un second bip soit entendu (suivi de l'extinction de tous les voyants). Ce délai est d'environ 15s.

Pour remettre en service le système repositionner l'outil contre la pastille de la centrale de la même manière jusqu'à entendre un bip, au bout de 15s environ.

5 Limites d'utilisation

Vous pouvez utiliser ce type de protection lorsque l'implantation de la piscine par rapport au lieu d'habitation permet une intervention totale, qui inclut le secours dans le bassin, en moins de 3 minutes.

La norme NF P 90-307 relative aux alarmes de piscine impose que toute chute soit détectée dans un délai maximal de 12 secondes. De ce fait, la centrale ne peut être située à plus de 7 mètres d'un possible point de chute. Pour les piscines de grande taille, vous devez vous équiper d'une ou plusieurs centrales supplémentaires pour satisfaire aux exigences de la norme.

Certains robots de nettoyage de type robot plongeur (robot de nettoyage qui sort et replonge dans l'eau en provoquant une vague similaire à celle produite par la chute d'un enfant) ainsi que les systèmes de nage à contre-courant et certains systèmes de filtration à fort débit sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion. Il est d'autre part fortement conseillé de couper le système de nage à contre courant à la fin de la baignade pour permettre la réactivation du système d'alarme.

Oceaprotect n'est pas adapté aux piscines hors sol et aux piscines miroir. Les piscines comportant un accès à l'eau inférieur à 30% sans rupture de pente et certaines piscines à débordement ou contenant des fontaines ou cascades ne peuvent être équipées du système d'alarme Oceaprotect seul.

La présence d'une couverture (volet, couverture à barres, bâche solaire...) peut modifier le comportement du bassin et empêcher le système de fonctionner correctement. Consultez votre revendeur en cas de forme de piscine complexe.

Les performances telles que définies par la norme NF P 90-307A1, ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés dans cette norme. La centrale d'alarme Oceaprotect est capable de s'adapter progressivement aux conditions climatiques conformément aux performances définies par la norme NF P 90-307A1 (détection de chute sans vent ou en présence de vent constant de 4m/s au niveau du bassin, vérification du non déclenchement intempestif en présence de rafale de vent de 10m/s). En cas de vent plus fort, et en particulier pour du vent soufflant en rafales, la sensibilité du produit peut être réduite. Il faut alors redoubler de vigilance lors de conditions climatiques défavorables.

Le bon fonctionnement du système d'alarme Oceaprotect n'est pas garanti en cas de gel léger. Un gel fort ne permet pas la détection d'une chute dans le bassin.

6 Test et diagnostic du système

N'oubliez pas de tester régulièrement le système Oceaprotect selon les procédures de test ci-dessous .

6.1 Test de simulation de chute

Voir paragraphe 3.5 essais de chute, chaque essai devra être suivi au moins de 10 minutes d'attente avant de passer au suivant (temps du réarmement).

6.2 Test sonore

Après l'installation, déclencher l'alarme. Vérifier que le signal sonore est audible à n'importe quel endroit de la résidence / du lieu d'hébergement. Il sera peut être nécessaire de déporter les signaux sonores à l'aide de la sirène supplémentaire (en option).

6.3 Défaillances

6.3.1 Anomalie détectée par la centrale

Dans le cas où les événements détectés par Oceaprotect s'apparentent à des turbulences anormales ou à un niveau d'eau incorrect, le voyant de test / anomalie se mettra à clignoter en même temps que le voyant signalant le mode de fonctionnement. **Rappelons que le maintien du niveau d'eau requis doit être soigneusement surveillé et que le diagnostic automatique ne peut en aucun cas se substituer à cette surveillance.** Son but n'est qu'une aide au diagnostic et il ne garantit pas que tout fonctionnement sous des conditions inappropriées sera détecté !

6.3.2 Indication défaut piles de la centrale

En cas de décharge du pack de piles, le voyant de test / alerte clignote en même temps que le voyant de signalisation normale, et un bip court est émis par le système toutes les 30 secondes. Le remplacement doit être effectué le plus rapidement possible. Afin d'éviter cette situation dangereuse, le pack de piles doit être remplacé systématiquement chaque année, en début de saison.

7 Entretien

Il est conseillé de tester régulièrement le bon fonctionnement du système Oceaprotect selon le paragraphe 6 : Test et diagnostic du système.

Ne lavez pas l'appareil à grande eau ou au jet d'eau. Prenez une éponge humide pour nettoyer le boîtier.

Vérifier régulièrement que le niveau d'immersion de la sonde est respecté.

Les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes aux spécifications de la norme NF P 90 307.

Les piles de la centrale ont une durée de vie supérieure à 2 ans en fonction du temps d'utilisation. Le pack piles de la centrale ne se trouve pas dans n'importe quel commerce, il est disponible chez les revendeurs distributeurs Firstinnov (réf DSP10-S5).

ATTENTION : Pendant le remplacement des piles, ne pas toucher le circuit imprimé. Toute détérioration du circuit imprimé annulera la garantie Firstinnov.

instructions concernant les piles

Les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Pour vous en débarrasser suivant la norme locale, veuillez les déposer dans le système de collecte public ou les renvoyer à votre revendeur ou fabricant.

8 Caractéristiques techniques du système :

Alimentation détecteur OCEAPROTECT :	Pack de piles 9V
Alarme Sonore :	105dB à 1m (+/-5dB)
Durée de vie du pack de piles :	2 ans
Fréquence de transmission radio :	433.92MHz
Température de fonctionnement :	-25 à +70°C

Le système Oceaprotect est conforme aux exigences émission RF, CEM et sécurité électrique de la directive européenne sur les équipements radiofréquence R&TTE 1999/5/CE et à la norme française sur les alarmes de piscine NF P 90-307.

9 Interprétation des signaux visuels et sonores

Système fonctionnel (voyant défaut/réglage éteint)

Voyant rouge désactivation temporaire	Voyant vert surveillance	Signal sonore	Etat du système
Clignote	Eteint	aucun	Système d'alarme désactivé temporairement
Eteint	Clignote	aucun	Système d'alarme activé
Eteint	Eteint	aucun	Système mis hors service (Pile débranchée ou mode hivernage activé).

Système en défaillance

Un des voyant surveillance ou désactivation temporaire	Voyant rouge défaut/réglage	Signal sonore	Cause de défaillance
Clignote	Clignote	Bip toutes les 30s	Défaut pile centrale.
Clignote	Un flash	Long bip grave tous les quarts d'heure, ou parfois.	Anomalie identifiée par La centrale (turbulences anormales, niveau d'eau, défaillance interne...)

10 En cas de problèmes

problème	Cause probable	Solution
Les voyants du système ne s'allument pas.	- Pack de piles	- Vérifier la connexion du pack de piles (9V)
La détection de chute est médiocre	- Délai de réactivation non écoulé. - Réglage nécessaire ou réglage effectué insatisfaisant.	- Attendre la stabilisation du bassin pour effectuer un nouvel essai. - Effectuer le réglage.
La sirène se déclenche intempestivement en mode surveillance.	- Réglage nécessaire ou réglage effectué insatisfaisant - L'environnement a changé (réglages des buses, etc...)	- Effectuer le réglage

11 Conditions de garantie

Dans les 15 jours suivant votre achat, la fiche d'installation doit être signée et retournée à Firstinnov, accompagnée d'une copie de votre facture. Les produits du Kit Oceaprotect (hors consommable tel que pile, etc.) sont garantis deux ans à compter de la date de l'achat. Si au cours de la période de garantie le produit s'avère défectueux suite à un défaut de fabrication ou de matière, Firstinnov procèdera gratuitement à la réparation ou au remplacement (à l'appréciation de Firstinnov) de l'appareil ou de ses pièces défectueuses, et selon les conditions spécifiées ci-après. Firstinnov se réserve le droit de remplacer les produits défectueux ou leurs pièces détachées par des produits ou pièces neufs ou révisés en usine. La présente garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses par la société Firstinnov' et qui auront été retournées dans leur emballage d'origine, port payé à la société Firstinnov'.

Exclusions de garantie

Firstinnov se réserve le droit de refuser sa garantie dans le cas où la fiche d'installation ne peut être présentée ou que les informations qu'elle doit contenir apparaissent illisibles ou incomplètes.

La garantie ne s'applique pas si l'installation n'est pas conforme en tout point aux recommandations données dans ce guide.

La garantie ne s'applique pas si le modèle ou le numéro de série figurant sur le produit a été modifié, effacé, supprimé ou rendu illisible.

La vente par le client utilisateur de l'Oceaprotect à un tiers aura pour effet la perte de la garantie par le nouveau propriétaire. Ce dernier sera considéré comme acceptant cette condition.

La garantie ne sera plus applicable si le produit a été modifié sans l'accord préalable de Firstinnov, à l'exception du sciage du tube immergé.

Des tests mensuels doivent être effectués pour assurer le bon fonctionnement du système, et les résultats doivent être consignés dans la dernière page de ce manuel. Tout manquement à cette obligation sera une condition d'exclusion de garantie.

La garantie ne s'appliquera pas suite à des détériorations du produit résultant :

- D'un mauvais emploi, y compris –mais non exclusivement- une utilisation inappropriée du système ou ne respectant pas les instructions du guide quant à l'installation, l'utilisation et l'entretien du produit.
- De quelque cause que ce soit suite à une réparation effectuée par le client lui-même ou par des réparateurs non agréés.
- D'accidents divers, inondations, foudre, incendie ou tout autre cause dépassant la responsabilité de Firstinnov.

La garantie ne couvre pas l'entretien périodique et la réparation ou le remplacement des pièces à la suite d'une usure normale (ex : piles).

Limites de responsabilité

La responsabilité de Firstinnov se limite au remplacement ou à la réparation du produit ou de l'un de ses éléments. L'entière responsabilité de Firstinnov pour tout produit défectueux ne pourra en aucun cas excéder le prix d'achat de ce produit. Firstinnov ne sera en aucun cas tenu responsable des autres coûts, frais, dépenses, pertes et dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation du produit.

Firstinnov n'a qu'une obligation de moyens : fournir un appareil en état de marche, exempt de défaut de fabrication. En aucun cas Firstinnov ni ses revendeurs ne peuvent être tenus pour responsables de la chute ou de la noyade d'un enfant, d'un adulte ou d'un animal dans le bassin. Vous demeurez seul responsable de la sécurité de votre piscine.

Les sirènes intégrées de la centrale et de l'éventuelle sirène déportée optionnelle sont conformes aux exigences de la norme NF P 90-307. En aucun cas Firstinnov ni ses revendeurs ne pourront être tenus responsables en cas de problèmes liés au déclenchement des sirènes.

Le fabricant et ses fournisseurs déclinent toute responsabilité envers toute personne pour tout dommage ou toute autre revendication résultant d'une manipulation non conforme ou du non respect des consignes de sécurité. Seul est autorisé le changement des piles, qui doit se faire en début de saison.

12 Conseils de sécurité

L'installation du système Oceaprotect doit être faite de préférence par un professionnel formé sur le produit.

L'alarme doit être audible depuis votre habitation. En fonction de l'implantation de la résidence / du lieu d'hébergement par rapport à la piscine, il sera peut être nécessaire de déporter les signaux de sécurité, d'alerte et de défaillance pour qu'ils soient entendus depuis l'habitation / lieu d'hébergement. Une vérification s'impose en cours d'installation. Des sirènes supplémentaires sont fournies en option.

Le système Oceaprotect est un système d'alarme pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif qui signale un danger. L'intervention rapide d'un responsable est obligatoire.

Ce système d'alarme est un dispositif de protection qui signale un danger (ou risque de danger). L'intervention rapide en moins de 3 min d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit. Il est impératif de réagir lorsque le signal de défaillance retentit.

Ce système d'alarme ne se substitue ni au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et / ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel de la protection des enfants de moins de

L'utilisateur qui coupe le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais. La plus grande vigilance du parent / de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme. Le cas échéant vous devez arrêter la nage à contre-courant en fin de baignade pour permettre la réactivation efficace du système.

En cas de déclenchement de la sirène ne jamais s'en approcher trop près. En effet, une exposition prolongée à un niveau sonore excessif peut provoquer une diminution de l'acuité auditive.

Les appareils à émission radio qui utilisent la bande 434MHz (exemple du casque sans fil) ne perturberont pas la transmission et ne déclencheront pas l'alarme, cependant ils peuvent réduire la portée du système.

Firstinnov' n'assume aucune responsabilité de blessures ou de dégâts matériels résultant de l'utilisation du système d'alarme.

Afin d'empêcher l'accès au bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prendre toutes les mesures nécessaires jusqu'à la réparation.

Garder l'outil de désactivation en dehors de la portée des enfants, à une hauteur minimale de 1.60m.

La sécurité de vos enfants ne dépend que de vous ! Le risque est maximum lorsque les enfants ont moins de cinq ans. L'accident n'arrive pas qu'aux autres ! Soyez prêt à y faire face !

SURVEILLEZ ET AGISSEZ :

- La surveillance des enfants doit être rapprochée et constante.
- Désignez un seul responsable de la sécurité.
- Renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans la piscine.
- Apprenez à nager à vos enfants dès que possible.
- Mouillez nuque, bras et jambes avant d'entrer dans l'eau.
- Apprenez les gestes qui sauvent et surtout ceux spécifiques aux enfants.
- Interdisez le plongeon ou les sauts en présence de jeunes enfants.
- Interdisez la course et les jeux vifs aux abords de la piscine.
- N'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière pour un enfant ne sachant pas bien nager et non accompagné dans l'eau.
- Ne laissez pas de jouets à proximité et dans le bassin non surveillé.
- Retirez du bassin les objets flottants trop attrayants qui peuvent inciter l'enfant à se pencher et basculer dans l'eau.
- Ne jamais laisser un enfant seul à côté d'une piscine, ou d'un point d'eau, situé aux abords de la maison avec 10 ou 20 cm d'eau.
- Maintenez en permanence une eau limpide et saine ;
- Stockez les produits de traitement d'eau hors de la portée des enfants

- L'utilisateur qui coupe le système d'alarme doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.
- Certains systèmes de nage à contre-courant ne permettent pas la réactivation automatique des systèmes d'alarmes à détection d'immersion.
- Certains robots de nettoyage de type robot plongeur sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.
- Afin d'empêcher l'accès au bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement d'un signal de défaillance, prendre toutes les mesures nécessaires jusqu'à la réparation ou au rétablissement des conditions requises.
- Interdisez la baignade lorsque vous n'êtes pas présent sur les lieux.

PREVOYEZ :

- Téléphone accessible près du bassin pour ne pas laisser vos enfants sans surveillance quand vous téléphonez .
- Bouée et perche à proximité du bassin.
- Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros de premiers secours :
 - pompiers : (18 pour la France)
 - SAMU : (15 pour la France)
 - Centre antipoison :

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT :

- Sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible
- Appelez immédiatement du secours et suivez les conseils qui vous seront donnés
- Remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes

La gravité des noyades tient au délai de la découverte, parfois plus long qu'on ne le pense, et à l'affolement initial fréquent qui empêche l'entourage de débiter aussitôt les gestes de secours.

L'étiquette contenant le pictogramme rappelant aux adultes leur devoir de surveillance des jeunes enfants et signalant la surveillance électronique doit rester collée sur l'appareil aux abords du bassin.

13 DECHETS PILES ET EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES**ATTENTION :**

Pendant le remplacement des piles, ne pas toucher le circuit imprimé. Toute détérioration du circuit imprimé n'est pas garantie par Firstinnov.

Cet appareil est marqué du symbole du tri sélectif relatif aux déchets d'équipements électriques et électroniques. Cela signifie que ce produit doit être pris en charge par un système de collecte sélectif conformément à la directive européenne 2002/96/CE afin de pouvoir soit être recyclé soit démantelé afin de réduire tout impact sur l'environnement. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter votre administration locale ou régionale.

Les produits électroniques n'ayant pas fait l'objet d'un tri sélectif sont potentiellement dangereux pour l'environnement et la santé humaine en raison de la présence de substances dangereuses.

Important : Lors du remplacement des piles et des batteries, nous vous demandons de bien vouloir respecter la réglementation en vigueur quant à leur élimination. Nous vous remercions de les déposer dans un endroit prévu à cet effet, afin d'assurer leur élimination de façon sûre et dans le respect de l'environnement.

Effectuer régulièrement des test de détection de chute sur votre système Oceaprotect et remplir le tableau ci ci-dessous.

Date du test	Succès ou échec	Conditions climatiques

Firstinnov'

5, rue du Chant des Oiseaux

78360 Montesson France

Email : contact@firstinnov.com

Tél. : 08 92 259 220 (0,41 € TTC/minute) ⁽¹⁾

(1) Facturation selon les conditions tarifaires de l'OBL de l'appelant – tarifs applicables en France métropolitaine depuis tout poste fixe (hors publiphones)